

ABSURDITÉS ET IMPOSSIBILITÉS.

Tel est le cercle dans lequel le parti qui se dit de l'*Ordre* paraît condamné fatalement à se mouvoir.

Si, se dégageant des passions de ceux qui se sont faits ses guides, il reconnaissait les nécessités du temps, voici ce qu'il ferait :

M. Carlier serait destitué ; c'est M. Carlier qui a été le grand électeur socialiste au 10 mars et au 28 avril.

Le ministère actuel serait remplacé par un autre cabinet, dans lequel M. Dufaure représenterait la droite, et M. Grévy la gauche. Et la majorité de l'Assemblée prêterait appui à ce ministère.

Un nouvel esprit serait imprimé à l'administration.

Les parquets recevraient des ordres pour poursuivre sévèrement les journaux qui provoquent au renversement de la République et de la Constitution, ou à des mesures contraires à la Constitution.

Le gouvernement déclarerait, par tous ses organes officiels ou quasi officiels, que, sans engager d'une façon absolue la faculté de révision, dans les termes de la Constitution, jamais la révision ne peut détruire la forme républicaine démocratique, ni en altérer les principes essentiels, tels que le suffrage universel, et que, dans aucun cas, la prorogation des pouvoirs du Président de la République, ou la rééligibilité du Président en exercice ne sera proposée.

Le grand but du parti de l'*Ordre* serait de ramener cette portion nombreuse de la bourgeoisie républicaine qui, en se ralliant aux candidats proposés par le Socialisme, leur donne une majorité qui leur manquerait sans cela ;

Car, cette bourgeoisie républicaine ne trouve porté que là le drapeau de la République.

Il faut que l'union électorale, à Paris, déclare qu'elle adoptera, aux élections futures, les candidats proposés par les *Amis de la Constitution*.

Il faut qu'une évolution semblable se fasse dans les départements.